

**DEMANDE DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ
DES RACCORDEMENTS DES INSTALLATIONS PRIVÉES D'ASSAINISSEMENT
AUX RÉSEAUX PUBLICS**

Objectif :

Seul un contrôle réalisé sur place en partie privée, par un agent spécialisé, permettra de certifier la conformité à la réglementation en vigueur des installations et du raccordement.

Pour mener à bien notre intervention, les différents équipements et regards des réseaux intérieurs d'assainissement de la propriété devront être accessibles, notamment les regards situés en limite de propriété, et la propriété devra être alimentée en eau. La présence d'une personne lors de la visite est obligatoire, notre opération consistant à contrôler la sélectivité des rejets des eaux usées (cuisine, WC, salle de bain...) et des eaux pluviales (toitures...).

Méthode :

Notre visite des installations comprend :

- Le contrôle de tous les points d'eau et des gouttières,
- L'établissement du rapport de visite,
- L'envoi du rapport de visite conforme avec le constat de conformité,
- L'envoi du rapport de visite non conforme, le cas échéant.

Prestation : (choix à cocher)

En respectant les conditions contractuelles et financières de cette proposition, je souhaite faire réaliser :

un contrôle de conformité initial: _____ TTC / unité
avant la mise en vente d'une maison individuelle .

une contre-visite de vérification: _____ TTC / unité
après travaux de mise en conformité

Nom et cachet du demandeur :

Tél :

E-mail :

Référence Veolia :

Adresse de la propriété à contrôler :

Personne à contacter pour la prise du RDV (nom+tél.)

Nom du Notaire :

- Chèque transmis à l'agent lors du contrôle
 Chèque transmis par courrier

Le à
Mention "Bon pour accord"

signature :

Madame, Monsieur, afin de traiter votre demande dans les meilleurs délais, nous vous remercions de compléter impérativement l'ensemble des rubriques ci-dessus, de dater, de signer le présent bon de commande, d'y joindre votre paiement par chèque à l'ordre de Véolia-Eau.